

• Tarif inter HT :

560,00 €

• Tarif intra HT :

sur demande

# HABILITATION ÉLECTRIQUE

# B1 (V) - B2 (V) - BR - BC [INITIALE]

#### Public visé:

Personnel électricien amené à effectuer des opérations en Basse et Haute Tension

M	Présentiel
П	Distanciel

■ Blended-learning
■ E-learning

Pré-requis :

FORMACODE 24054

21 Heures

# OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les dangers de l'électricité de l'électricité et transposer les règles exposées dans le cadre de son activité
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et compléter les documents réglementaires de consignation
- Encadrer en sécurité des interventions d'ordre électrique sur des ouvrages électriques dans le respect des textes réglementaires pour des agents placés sous sa responsabilité (norme NFC 18-510)
- · Adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique

# PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Pratique: 3.50 H

- Les statistiques des accidents du travail
   Remplacement hors d'origine électrique
   l'identique et sans \( \)
- Les dispositions règlementaires

LES DISPOSITIONS RÈGLEMENTAIRES

 Les partenaires de la prévention et leur rôle

#### LES NOTIONS ÉLÉMENTAIRES EN ÉLECTRICITÉ

# LES DANGERS ÉLECTRIQUES ET MESURES DE PROTECTION

- Les dangers du courant électrique
- Les effets d'un choc électrique
- La prévention et la protection

#### LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET OBLIGATIONS LORS DES INTERVENTIONS

### L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

#### LES OPÉRATIONS SUR UN OUVRAGE ÉLECTRIQUE

- Les domaines de tension
- La consignation et la déconsignation
- La mise hors tension

PRÉPARER ET ORGANISER LE TRAVAIL DE SES EXÉCUTANTS (B1 -BR-BC)

# ANALYSE DES RISQUES (EPI ET OUTILS ISOLÉS)

- Remplacement hors tension des fusibles à l'identique et sans VAT, ceux à fusion enfermée
- La consignation et la déconsignation (63A maximum en BR et sans limite en BC)
- Remplacement d'une prise de courant, d'un interrupteur ou d'un élément terminal d'installation (ex : radiateur)
- Manœuvrer des disjoncteurs et des sectionneurs sans limite d'intensité
- Être autonome pour réarmer un dispositif de protection
- Les distances et les zones

# LES INCIDENTS ET ACCIDENTS SUR LES OUVRAGES ÉLECTRIQUES

- Les incendies sur les ouvrages électriques
- · Les soins aux électrisés

#### PRATIQUE

Théorie: 17.50 H

- Mise en situation pratique (Consignation et déconsignation)
- · Recherche et localisation de panne
- Manoeuvre sur sectionneur
- Analyse des risques avant et pendant l'intervention
- Préparer et organiser le travail de ses exécutants en complétant les documents réglementaires

VALIDATION FINALE

Validité de la formation (recommandée selon la NFC 18-510) : 3 ans





## MODALITÉS ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, avec modulation des objectifs selon la progression de chacun : les activités mises en œuvre privilégieront les liens avec la pratique, tous les apports théoriques auront une application lors de mises en situations professionnelles.

**Matériels sur place :** télévision connectée (Inter) ou vidéoprojecteur (Intra), tableau feutres, matériel adapté à la formation

**Support de formation :** remis à chaque participant en début de session

# QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Les formateurs disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des connaissances concernées, et ont la capacité de les retransmettre.

## **DOCUMENTS DE FIN DE FORMATION**

#### Pour l'entreprise :

Certificat de réalisation / Attestation d'assiduité

#### Pour le stagiaire :

Attestation de fin de formation Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-510

# MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue de la formation, une validation finale (contrôle des connaissances via des QCM écrits et/ou numériques, des questionnements oraux et une mise en situation pratique) est réalisée.

Un avis préparatoire à l'habilitation du salarié par son employeur, visé par l'organisme de formation, est transmis à l'entreprise.

L'habilitation est délivrée par l'employeur. Elle est formalisée par un titre d'habilitation dont le contenu est défini par la norme NFC 18-510.

# ACCÈS À LA FORMATION

- · Tenue de travail adaptée
- Ouverture session : à tout moment, sur demande
- Nombre de stagiaires : 12 maximum
- Lieu : Inter (accès PMR) Intra (en entreprise)
- Accessibilité handicap : contacter notre Référente Handicap

# ORIENTATION POSSIBLE DE FIN DE FORMATION

- · Prise de poste en sécurité
- Habilitation électrique B1(V) B2(V) BR BC [Recyclage tous les 3 ans]
- Habilitation supérieure selon besoin de l'employeur





#### **NOUS CONTACTER:**

02 42 67 02 27 contact@formapro-proprete.fr www.formapro-proprete.fr

#### **RÉFÉRENTE HANDICAP:**

**Laetitia PIERRE** laetitia@formapro-proprete.fr 02 42 67 02 27 – Choix n°5





• Tarif inter HT : 735,00 €

• Tarif intra HT : sur demande

# HABILITATION ÉLECTRIQUE

# B1 (V) - B2 (V) - BR - BC [RECYCLAGE]

#### Public visé:

Personnel électricien amené à effectuer des opérations en Basse et Haute Tension

Présentiel Distanciel



# E-learning

#### Pré-requis:

Avoir suivi la formation Habilitation électrique B2V BR BC [initiale /recyclage]

FORMACODE 24054

# OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les dangers de l'électricité de l'électricité et transposer les règles exposées dans le cadre de son activité
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et compléter les documents réglementaires de consignation
- Encadrer en sécurité des interventions d'ordre électrique sur des ouvrages électriques dans le respect des textes réglementaires pour des agents placés sous sa responsabilité (norme NFC 18-510)
- · Adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique

### PARCOURS PÉDAGOGIQUE

# Théorie : 10,50 H Pratique : 3,50 H

# 14 Heures

## LES DISPOSITIONS RÈGLEMENTAIRES

- Les statistiques des accidents du travail d'origine électrique
- Les dispositions règlementaires
- Les partenaires de la prévention et leur rôle

#### LES NOTIONS ÉLÉMENTAIRES EN ÉLECTRICITÉ

# LES DANGERS ÉLECTRIQUES ET MESURES DE PROTECTION

- Les dangers du courant électrique
- · Les effets d'un choc électrique
- La prévention et la protection

#### LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET OBLIGATIONS LORS DES INTERVENTIONS

#### L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

#### LES OPÉRATIONS SUR UN OUVRAGE ÉLECTRIQUE

- Les domaines de tension
- · La consignation et la déconsignation
- La mise hors tension

PRÉPARER ET ORGANISER LE TRAVAIL DE SES EXÉCUTANTS (B1-BR-BC)

# ANALYSE DES RISQUES (EPI ET OUTILS ISOLÉS)

- Remplacement hors tension des fusibles à l'identique et sans VAT, ceux à fusion enfermée
- La consignation et la déconsignation (63A maximum en BR et sans limite en BC)
- Remplacement d'une prise de courant, d'un interrupteur ou d'un élément terminal d'installation (ex : radiateur)
- Manœuvrer des disjoncteurs et des sectionneurs sans limite d'intensité
- Être autonome pour réarmer un dispositif de protection
- Les distances et les zones

# LES INCIDENTS ET ACCIDENTS SUR LES OUVRAGES ÉLECTRIQUES

- Les incendies sur les ouvrages électriques
- · Les soins aux électrisés

#### PRATIQUE

- Mise en situation pratique (Consignation et déconsignation)
- · Recherche et localisation de panne
- Manoeuvre sur sectionneur
- Analyse des risques avant et pendant l'intervention
- Préparer et organiser le travail de ses exécutants en complétant les documents réglementaires

VALIDATION FINALE

Validité de la formation (recommandée selon la NFC 18-510) : 3 ans





#### MODALITÉS ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, avec modulation des objectifs selon la progression de chacun : les activités mises en œuvre privilégieront les liens avec la pratique, tous les apports théoriques auront une application lors de mises en situations professionnelles.

**Matériels sur place :** télévision connectée (Inter) ou vidéoprojecteur (Intra), tableau feutres, matériel adapté à la formation

**Support de formation :** remis à chaque participant en début de session

### QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Les formateurs disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des connaissances concernées, et ont la capacité de les retransmettre.

## **DOCUMENTS DE FIN DE FORMATION**

#### Pour l'entreprise :

Certificat de réalisation / Attestation d'assiduité

#### Pour le stagiaire :

Attestation de fin de formation Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-510

# MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue de la formation, une validation finale (contrôle des connaissances via des QCM écrits et/ou numériques, des questionnements oraux et une mise en situation pratique) est réalisée.

Un avis préparatoire à l'habilitation du salarié par son employeur, visé par l'organisme de formation, est transmis à l'entreprise.

L'habilitation est délivrée par l'employeur. Elle est formalisée par un titre d'habilitation dont le contenu est défini par la norme NFC 18-510.

# ACCÈS À LA FORMATION

- · Tenue de travail adaptée
- Ouverture session : à tout moment, sur demande
- Nombre de stagiaires : 12 maximum
- Lieu : Inter (accès PMR) Intra (en entreprise)
- Accessibilité handicap : contacter notre Référente Handicap

# ORIENTATION POSSIBLE DE FIN DE FORMATION

- · Prise de poste en sécurité
- Habilitation électrique B1(V) B2(V) BR BC [Recyclage tous les 3 ans]
- · Habilitation supérieure selon besoin de l'employeur





#### **NOUS CONTACTER:**

02 42 67 02 27 contact@formapro-proprete.fr www.formapro-proprete.fr

#### **RÉFÉRENTE HANDICAP:**

**Laetitia PIERRE** laetitia@formapro-proprete.fr 02 42 67 02 27 – Choix n°5

